

Image not found or type unknown



Organisation d'une fête à mon domicile

Par **BLG**, le **27/02/2013** à **09:44**

Bonjour,rnrnma fille de 17 ans veut organiser une fête pour son anniversaire à notre domicile. Elle veut inviter 30 personnes, mineures comme elle. Je voudrais savoir si cela nécessite une autorisation préfectorale pour vérifier les conditions d'accueil et s'il faut prévoir une assurance particulière.rnEn vous remerciant,rnBLG

Par **cymon**, le **20/03/2013** à **16:50**

bonjourrnje ne sais pas...rnDisons pas d'alcool.rnComme c'est une soirée privée non commerciale je dirais que l'assurance responsabilité civile est suffisante.rnPrévenir les voisins si la fête dépasse 22H00